

Le Palais

Magazine municipal

Actualités

Hiver • 2015 n°23

7 | Atelier théâtre



La jeunesse au Palais-sur-Vienne

4 Dossier



Jeunesse

9 | Actualités



Chantiers : la Passerelle

16 | Loisirs



Judo : sur le podium

2 Éditorial

photo : © Limoges Métropole



Chères Palaisiennes, Chers Palaisiens

La période électorale me donne l'occasion de m'adresser à vous et c'est avec un grand plaisir que j'accomplis cette mission.

Depuis quelques mois, le fonctionnement de notre collectivité a été fortement perturbé. En effet, **le décès de notre Directeur Général des Services, Denis SARDAIN en septembre dernier**, outre l'émotion qu'il a suscitée, a affecté l'ensemble des services et retardé le suivi de certains dossiers dont la publication du bulletin municipal.

Aujourd'hui, **la commune a recruté une nouvelle Directrice Générale des Services, en la personne de Jennifer ALEXANDRE**, dont l'expérience et les responsabilités exercées au sein d'autres collectivités nous seront précieuses pour accélérer les procédures sur des dossiers importants (reconversion Total Solic, boulangerie du centre bourg...) et poursuivre le développement du Palais dans les années qui viennent.

La mise en œuvre des projets commerciaux à l'entrée et au centre de notre commune n'a que trop attendue, laissant ainsi libre cours à quelques rumeurs inévitables. Malgré des délais plus longs que prévus, **leur réalisation est en bonne voie**, chacun pourra le constater dans quelques semaines.

Les événements tragiques qu'a connus notre pays en début d'année nous rappellent **combien les principes républicains auxquels nous sommes tous attachés nécessitent notre mobilisation sans faille**.

Au-delà des petites querelles locales que nous pouvons connaître parfois comme dans toute commune, **c'est dans un esprit de respect, de solidarité et de rassemblement que nous travaillons**.

Dans l'attente, l'ensemble des élus municipaux sont à votre disposition et restent bien évidemment à votre écoute.

Ludovic Géraudie
1^{er} adjoint

Sommaire

Les Bons Moments | 3

Dossier | 4
La jeunesse

Actualités | 7

- Théâtre, musique, danse
- Jumelage
- Chantiers
- Déchets
- En direct des écoles

Loisirs | 13

Page d'Histoire | 17
- Le Puy

Carnet | 18

Le logement | 19

La fête | 20

Le Palais Actualités • hiver 2015 • n°23

• **Directrice de la publication :**

Isabelle BRIQUET

• **Coordination :** Agnès BRUERE

• **Réalisation :** ETAMINE

• **Photos :** JC DUPUY, MAIRIE...

• **Impression :** RIVET Presse Édition /
imprimé sur du papier PEFC.

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

Repas des aînés avec Chris'bell



Le 3 décembre dernier, a eu lieu le traditionnel repas de fin d'année des aînés de la commune. Cette année c'est à la salle Gérard Philippe que nos aînés ont pu se retrouver autour de la table pour un moment convivial qui a rassemblé plus de 224 personnes. Tous venus fêter ensemble les fêtes de fin

d'année et se restaurer comme il se doit autour d'un bon repas préparé par nos chefs cuisiniers. Un grand merci à l'orchestre Chris'bell pour l'animation. Un colis gourmand avec chocolats et autres friandises a été offert aux personnes n'ayant pas participé au repas.

Malgré la pluie, un beau marché d'automne

Notre commune a organisé son marché d'automne les 15 et 16 novembre 2014. Le repas servi à la salle Gérard Philippe le samedi soir a eu, comme à l'accoutumée, un réel succès. Plus de 200 convives se sont réunis pour passer une agréable soirée au son de l'orchestre Alexis Musette. Puis le dimanche avait lieu le marché de producteurs et artisans locaux sur la Place André Brun. Une quarantaine d'exposants ont répondu présents pour proposer leurs productions et ravir les papilles et les yeux des passants venus flâner ou préparer les fêtes de fin d'année. En effet, viande bovine limousine, charcuterie, légumes bio, foie gras, miel, pain, pâtisseries, vins, huîtres et crustacés ou encore fromages, épices et plantes étaient à l'honneur ; sans oublier bijoux artisanaux, porcelaine et bois décorés à la main, savons...



totallement gratuit et a enchanté les enfants qui ont pu tournoyer autant qu'ils le désiraient ! L'Ensemble Orchestral du Palais qui s'était proposé pour animer la matinée n'a malheureusement pas pu évoluer du fait des ondées trop importantes... Une fois n'étant pas coutume, la commune du Palais-sur-Vienne travaille déjà sur sa prochaine édition du marché d'automne et vous donne rendez-vous le Dimanche 15 novembre 2015 !!!

La Municipalité tient à remercier les associations palaisiennes qui se sont de nouveau impliquées dans l'organisation du marché tant pour le stand de jus de pommes frais pressé sur place que pour la tenue de la buvette et du point restauration. Malgré une météo capricieuse mais à la fois de saison, les visiteurs se sont tout de même déplacés et ont pu profiter de l'animation musicale par la troupe de percussions Freestyle MB de Limoges ou encore du manège qui était

Renseignements en mairie, service animation au 05.55.04.34.26.

MAISONS ET JARDINS FLEURIS



La remise des récompenses a eu lieu Mardi 4 novembre 2014 à la mairie en présence de Madame le Maire et de ses adjoints. Madame CASSIER Nelly a reçu le 1^{er} prix des maisons fleuries. Madame JALLEIX Josette a reçu le 1^{er} prix des jardins fleuris. Les élus ont remercié les participants à ce concours et espèrent que cette initiative prendra de l'ampleur l'année prochaine.

Un prochain concours des maisons et jardins fleuris aura lieu au cours de l'année 2015. Vous pouvez dès à présent vous inscrire via un bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet mairie www.lepalaisurvienna.fr. Les bulletins complétés seront à retourner à la mairie.

Renseignements 05.55.04.34.26.

LA CHEVRE DE M. SEGUIN à la bibliothèque

Dédié aux plus de 4 ans, les enfants ont pu s'émerveiller devant ce spectacle Ombres et Marionnettes interprété par le Théâtre Carriole. Construction, manipulation marionnettes et construction décor : Carine Borderie. Mise en espace, création lumières et ambiance musicale : Edward Sinclair



La jeunesse au Palais-sur-Vienne

La Municipalité du Palais, dans le cadre de sa politique jeunesse, a mis en place depuis de nombreuses années déjà, différents équipements sur son territoire afin de répondre à la demande des parents mais également au bien-être et au développement des enfants. De la crèche "Les P'tits Pirates" en passant par la nouvelle structure "Ado Sport", chaque enfant, mais aussi chaque parent devrait pouvoir, avec ces différentes structures trouver un lieu adapté à leur demande et leurs besoins.

La crèche des Petits Pirates dans un écrin de verdure

D'une capacité de 20 enfants et gérée par la Mutualité Française Limousine, cette crèche accueille les petits de 3 mois jusqu'à 4 ans, dans un environnement adapté et encadré par du personnel qualifié à la petite enfance. Les formules d'accueil sont très souples :

- 1 jour par semaine
- de 2 à 5 jours par semaine
- par demi-journée
- à l'heure
- entre 12h et 14h avec repas



Les P'tits Pirates – allée des Cèdres – Téléphone :05.55.36.11.73 - Mail : lesptitspirates@mutualite-haute-vienne.fr

La maison de l'enfant avec ses 2 pôles

Un relais "Assistantes maternelles" :

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant sur la commune du Palais sur Vienne, vous souhaitez des informations sur l'emploi d'une Assistante Maternelle (comment la déclarer, quel contrat de travail, quelles prestations de la CAF...), la Maison de l'enfant vous accueille sur **rendez-vous** : mardi de 15h à 18h, jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 13h à 16h30.

Un lieu d'accueil " Enfants Parents" :

Vous avez des enfants, petits-enfants, neveu, nièce... (de la naissance à 4 ans), ce lieu accueille les enfants pour jouer, expérimenter, découvrir et explorer dans un nouvel espace et vous offre l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec d'autres adultes.

Deux accueillantes sont présentes pour vous recevoir le lundi entre 14h et 17h30 et le vendredi entre 8h30 et 12h



Téléphone :05.55.35. 08.06 Fabienne Valade email : maisonenfant@laposte.net

L'accueil de loisirs



Pour les enfants de 3 ans révolus jusqu'à leur 13ème anniversaire, l'accueil de loisirs est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les inscriptions se font :

- A la journée les mercredis
- A la semaine pendant les petites vacances scolaires et les vacances d'été.

Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil de loisirs de 8 heures à 19 heures les mercredis ou à la mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10 heures à 16 heures 30.

Pour les petites vacances : réservation à la semaine, 1 mois avant les vacances.

Pour les vacances d'été : réservation à la semaine, les inscriptions se font à compter du 2 mai.

- Accueil de 7 h 30 à 9 h 00
- Activités 9 h 30 -12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 00
- Repas : 12 h 00 - 13 h 30
- Goûter : 16 h 00 - 16 h 30
- Départs : 16 h 30 – 18 h 30.

Contact : Directrice - Florence Tel : 05 55 35 97 70 / 05 55 04 34 01



La base nautique de la Sablière

La base nautique de la Sablière a accueilli cette année encore, un large public. Les accueils de loisirs, les centres de vacances, les clubs sportifs, les associations, les particuliers du Palais et des communes voisines, les touristes de passage sont venus découvrir nos activités.

En Canoë – kayak, 1165 demi-journées enfants ont été réalisées, sous forme d'initiation, de jeux et de descente de la Vienne malgré un été maussade qui nous a valu l'annulation de nombreuses locations sur la Vienne en amont de Saint-Priest-Taurion. Néanmoins la location de canoë et de kayak représente 269 prestations.

En Tir à l'arc les séances se sont déroulées soit sur le nouveau pas de tir des bords de Vienne soit au gymnase de P. Marcheissoux, elles ont représenté 324 demi-journées enfants.

Depuis 2011 nous accueillons le public sénior, ce qui a permis l'accueil de 42 personnes cet été.

En Escalade, tout comme pour les autres activités pratiquées sur la base nautique 293 demi-journées enfants ont été réalisées sur les sites de Maison rouge, Rocherolles sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

En Multi activités, les enfants découvrent et pratiquent sur une semaine de l'aviron, du canoë-kayak, de l'escalade, du tir à l'arc, de la course d'orientation, et de l'orpaillage. Le dernier jour, un mini-raid est mis en place regroupant les activités pratiquées au cours de la semaine. Cette formule a représenté 438 demi-journées enfants.

En VTT 52 demi-journées enfants ont été réalisées pour l'activité qui s'est déroulée sous forme de stage à la semaine (travail d'équilibre, choix des vitesses, apprentissage du freinage etc.) clôturé par une mini randonnée à la demi-journée (Limoges-base nautique de la Sablière aller-retour).

En orpaillage, 8 demi-journées enfants ont été réalisées afin de découvrir la technique de la batée (cuvette qui permet de séparer les paillettes d'or du sable). Inclus par nos soins, les paillettes d'or sont recherchées par les enfants. C'est à dire la recherche artisanale de l'or en rivière (la Vienne n'est pas une rivière aurifère).

Pendant les vacances d'octobre, la base nautique a accueilli, les particuliers du Palais et des communes voisines et l'accueil de loisirs du Palais.

En Canoë – kayak, 13 enfants ont pratiqué la discipline, sous forme d'initiation et de jeux.

En Tir à l'arc les séances se sont déroulées soit sur le nouveau pas de tir des bords de Vienne, soit au gymnase de P. Marcheissoux, elles ont représenté l'accueil de 82 demi-journées enfants.

En Escalade, tout comme pour les autres activités pratiquées sur la base nautique 117 demi-journées enfants ont été réalisées sur les sites de Maison rouge et sur les bords de Vienne à Limoges.

En VTT 35 demi-journées enfants ont été réalisées par l'activité qui s'est déroulée sous forme de stage à la semaine (travail d'équilibre, choix des vitesses, apprentissage du freinage etc.) clôturé par une mini randonnée à la demi-journée (Limoges-base nautique de la Sablière aller-retour).

Contact : Directeur – Jean-Claude LAROCHE au 05.55.35.32.77 <http://www.basenautique-lepalais.fr/>

Ado'Sport

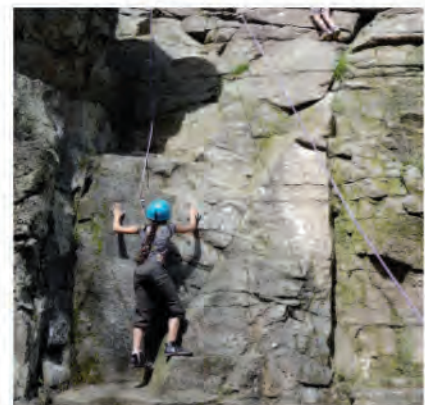
Pour les 13 – 17 ans, la structure Ado'sport, mise en place depuis 2013, est ouverte pendant les vacances scolaires. Les ados sont accueillis sur le site de la Base Nautique du lundi au vendredi, soit cinq demi-journées sous forme de stage (tir à l'arc par exemple), ou cinq journées (découverte multisports) avec ou sans repas de 9h à 17h30, du lundi au vendredi, avec repas pris sur place ou de 14h à 17h 30, du lundi au vendredi (sauf sorties à la journée indiquées sur le programme).

Différentes activités sont pratiquées pendant les stages multi-activités (activités à la semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) : canoë, kayak en eaux vives, kayak polo, canoë kayak de course en ligne, stand up paddle, tir à l'arc, escalade, badminton, orpaillage, swin golf, VTT, slackline.

Programmation 12/17 ans de février 2015 : stage de tir à l'arc du 23 au 27 février 2015 du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

12 places maxi !

Contact : Directeur – Jean-Claude LAROCHE au 05.55.35.32.77



Activités périscolaires à l'école A. Briand : Croqueurs de pommes



La classe de Ce2, sous le regard bienveillant de leur instituteur, Christophe LABROSSE et de la Directrice Laurence THARAUD, ont accueilli l'opération « Racines » de l'association "Croqueurs de pommes", le 18 novembre après-midi dans le cadre des ateliers périscolaires organisés par la Mairie.

Cette opération consiste à susciter la création de vergers de plein vent de variétés anciennes ou rustiques sur des terrains publics ou privés à partir de graines (réalisation d'une pépinière...). Ces vergers sont créés et entretenus sans pesticide, avec comme acteurs des enfants et des adultes (écoles, centres aérés, clubs de jeunes, ...). Le but est que le plus grand nombre possible de personnes de la localité (parents d'élèves, grands-parents, conseillers municipaux, voisins...) participent bénévolement au greffage et à l'entretien des arbres. Les membres de la commission "Enfance Education" de la Mairie, présidée par Corinne JUST, ont retenu cette action dans le cadre des activités périscolaires encadrées par du personnel municipal, en l'occurrence le service des espaces verts. L'opportunité de récupérer le marc de pommes, composé de pépins issu du pressage traditionnel lors du marché d'automne (vente du jus de pommes), a permis l'installation d'une pépinière sur le site du Gravier derrière le terrain de Rugby. Au bout d'un an de suivi et d'entretien par les enfants de l'école et l'association, cette pépinière commencera à porter des centaines de petits pommiers dits "francs de pieds", dont certains pouvant mesurer plus d'un mètre, attendront leur destination finale.

A suivre donc...

NOS ÉCOLES APRÈS LA RENTRÉE

Ce sont plus de 500 enfants qui ont fait leur rentrée dans nos trois écoles en septembre dernier. Cette année une classe a été fermée à l'école maternelle Jean Giraudoux au profit d'une ouverture sur l'école maternelle Jules Ferry, les effectifs des classes ont dû être répartis en fonction du découpage décidé par l'Inspection Académique, et les ateliers périscolaires ont également été modifiés en conséquence.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants :

- Mme Delphine CHARBON LAGE à l'école Aristide Briand .
- Mesdames Eloïse SIONNEAU et Laëtitia PINAUD à l'école Jules Ferry.

Les effectifs :

Aristide Briand

Maternelle : 76 (3 classes PS - MS - GS) **Primaire :** 138 (5 classes CP - CE1 - CE2 - CM1 et CM2)

Jean Giraudoux

Maternelle : 80 (3 classes PS - MS - GS) **Primaire :** 131 (5 classes CP - CE1 - CE2 - CM1 et CM2)

Jules Ferry

Maternelle : 48 (2 classes PS et MS/GS) **Primaire :** 63 (3 classes CP/CE1 - CE2/CE2 et CM1/CM2)



Ecole Aristide Briand



Ecole Jean Giraudoux



Ecole Jules Ferry



Bonnes fêtes les enfants !

Spectacle de fin d'année le 19 décembre dernier pour les enfants des écoles maternelles à la salle Gérard Philipe « la Soupe aux Cailloux » tandis que les plus grands ont pu profiter des joies du grand écran avec 2 films au choix le Grizzly ou les pingouins !



ATELIER THEATRE

Tous les mercredis après-midi à la salle Simone Signoret, venez vous amuser à jouer différents personnages. Des places sont encore disponibles alors n'hésitez pas à contacter Florence au 05.55.04.34.01

14h30 – 16h00 : 11 – 13 ans / 16h – 17h30 : 8 – 10 ans



COURS de MUSIQUE ET DANSE

Les musiciens et danseurs ont repris le chemin des cours. Cette année, différentes disciplines sont à nouveau enseignées, renseignez-vous auprès de l'accueil de la mairie : 05 55 04 34 00

DANSE

Mercredi :

14h45 à 16h 8/12 ans

16h à 17h 6/7 ans

17h15 à 17h45 4 ans

17h45 à 18h30 : 5 ans

Jedi :

17h30 à 18h30 6/7 ans

PERCUSSIONS-BATTERIE

(à partir de 7 ans) :

lundi 16h30-19h20

Cours individuels et atelier :

mardi de 17h à 19h

(Ateliers : initiation percussion

à partir de 5 – 6 ans)

GUITARE : samedi 9h30- 13h

FLÛTE TRAVERSIÈRE : mardi 15h45-19h

PIANO : samedi 9h30-13h

SOLFÈGE : mardi 17h30-18h15 et 18h15-19h



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE A TOUS de la part des résidents de l'EHPAD Puy Martin !

C'est avec enthousiasme, dans une très bonne ambiance tout en entonnant des chants de Noël que nous avons décoré la résidence aux couleurs des fêtes de fin d'année en vu des différents moments festifs à venir (repas des aînés, repas avec le personnel, anniversaires...). A cette occasion, nous tenions à envoyer un message et une photo à tous les Palaisiens pour leur souhaiter une belle année 2015. Une nouvelle année où les animations à la résidence Puy Martin continueront bon train avec la gym, le chant, le loto, les réunions de discussions autour de l'actualité et des projets de la résidence, les sorties...



11 ans de Jumelage : l'accueil de nos amis de Cadolzburg

Nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation de 30 personnes du jeudi 23 au dimanche 26 octobre 2014, conduite par le Maire Bernd OBST et la Présidente du comité de jumelage Elisabeth EDER. Après la répartition dans les familles (qui doivent toutes être remerciées pour leur accueil et leur générosité) une petite réception informelle était organisée salle Gérard Philippe par la Municipalité.



La journée du 24 était consacrée aux spécialités locales: le matin, visite de la distillerie Nouhaud, rue de Belfort à Limoges, la plus ancienne en activité ; la partie vithèque n'a pas laissé nos amis indifférents non plus avec (sous les yeux seulement) des bouteilles à 2000 euros et plus ! A midi, tout le monde s'est retrouvé aux Halles, chez Olivier, pour déguster une potée copieuse et succulente. A 14h00, c'était une visite guidée du musée Adrien Dubouché suivie à 16h30 de celle du Four des Casseaux. Maintenant, nos amis savent tout de la porcelaine ! A 19h00 a eu lieu la désormais traditionnelle « saucisse partie » avec des produits directement venus de Cadolzburg, notamment une nouvelle bière brassée à Cadolzburg même par un maître brasseur...du cru. Rappelons encore une fois que la bière allemande ne contient que trois ingrédients : l'eau, le malt et le houblon, pas de levure ! Il est impossible de faire comprendre cela aux brasseurs locaux français. Le samedi 25, une délégation complémentaire est arrivée vers 8h, composée de 7 personnes. Le but de leur visite était très précis : visiter Oradour-sur-Glane. En effet, un spectacle historique est en cours d'élaboration à Cadolzburg et cette délégation supplémentaire s'en occupe plus particulièrement.

L'histoire en est la suivante : un prisonnier français affecté à une ferme allemande va tomber amoureux de la fermière dont le mari est prisonnier en Russie. Le français va ramener cette jeune femme en France où elle sera mal accueillie. Mais un jour elle va faire la connaissance d'un vieux monsieur qui va lui expliquer le drame d'Oradour et elle va comprendre les raisons de l'hostilité des Français à son égard. Ce vieux monsieur représente Robert HEBRAS, rescapé du massacre.

C'est pourquoi l'après-midi, à 15h00, nous avons eu le grand honneur d'être reçus et guidés par M. LACROIX, maire d'Oradour et par M. HEBRAS. Ce fut un moment particulièrement émouvant comme on peut facilement l'imaginer et il se pourrait bien qu'une délégation du Palais accompagnée par messieurs LACROIX et HEBRAS se rende en juillet prochain à Cadolzburg pour assister à ce spectacle. Ce serait également un grand moment pour l'histoire de nos deux régions. Robert HEBRAS est devenu, petit monsieur simple, discret, gentil mais rempli de cette force immense qu'est la mémoire vivante, le symbole de l'amitié entre hommes et femmes naguère ennemis. N'oublions pas, non plus, la volonté des jeunes générations allemandes de faire de cette blessure historique un souvenir commun et de lui trouver une transcription artistique remplie d'émotion.

A 19h00, enfin nous nous sommes retrouvés pour un repas offert par la Municipalité, salle Gérard Philippe, avec échange de cadeaux entre Bernd OBST et Isabelle BRIQUET et commémoration de notre jumelage : **11 ans maintenant.**



Un début d'année entre chantiers et grands projets

Début septembre dernier, nous vous annoncions dans la presse la préparation de nombreux chantiers : pour la plupart, ils sont bien entamés. Faisons le point.



Avenue de Limoges... L'aménagement de l'entrée de la commune côté Limoges s'est terminé avec la **pose d'une passerelle composée de bois et de métal**, financée par Limoges Métropole au titre de sa compétence voirie et qui a été installée par l'entreprise Germain Environnement en novembre 2014. Accrochée au flanc droit du Pont du Diable, elle permet aux piétons de poursuivre en toute sécurité leur trajet le long de l'avenue de Limoges, réaménagée sous l'égide de Limoges Métropole et du Conseil Général l'année dernière. Ce réaménagement permettra entre autre un accès à la future grande surface commerciale (Super U) qui viendra remplacer les anciens dépôts pétroliers dont les tas de gravats et les derniers bâtiments sont en cours d'évacuation et de démolition. Cette nouvelle surface commerciale devrait sortir de terre en août 2015 pour une ouverture programmée en mars 2016 avec la création d'une trentaine d'emplois. L'espace vert contigu au pont a lui aussi subi un coup de jeune. En effet, les sapins de Vancouver qui surplombent l'entrée de la commune dépérissaient et devenaient dangereux. Ils ont donc été coupés et un réaménagement de l'espace laissé libre est en cours de réalisation avec l'assistance de l'Office National des Forêts. Des cheminements seront créés et des plantations seront réalisées.

...et autres rues En matière de voirie, ayant favorablement répondu à la demande de la Commune, le Conseil Général a procédé à la mise en place de glissières de sécurité rue du Maréchal

Leclerc, afin d'augmenter la sécurité des usagers empruntant cette voie de plus en plus fréquentée. Cette opération réalisée par l'entreprise AXIMUM a été financée en totalité par le Conseil Général. Par ailleurs, les travaux de réfection de la rue du Chatenet ont débuté le 27 octobre dernier. Financés par Limoges Métropole pour un montant de 420 000 euros représentant 1 600 heures de travail, ces travaux qui vont durer jusqu'au mois d'avril vont permettre la réfection de la rue du Chatenet dans sa portion de la rue Georges Clémenceau jusqu'au rond-point de la rue de Faugas. Outre la réparation de la chaussée, une piste cyclable sera matérialisée et des aménagements pour réduire la vitesse seront réalisés.

A l'automne, nous vous annoncions également le début des travaux de construction par l'Office Public de l'Habitat 87 de 8 logements au 18 rue Pasteur. Ces travaux ont débuté par la démolition de la maison existante et se poursuivent par la création des accès et d'un renforcement du soutènement de la route départementale. Le bâtiment devrait être terminé fin 2015.

En matière d'économie et de création d'emplois, le permis de construire déposé par la société Demussi pour la construction d'un bâtiment de stockage et de vente en gros de matériaux de construction de près de 7000 m² au total, situé face au contrôle technique, le long de la nouvelle rue Léonard de Vinci, a été accordé fin septembre. Les tra-



Projet d'implantation du Super U



vaux devraient débuter prochainement.

Ces différents chantiers qui vont se succéder fin 2014 et en 2015 permettront à la commune de retrouver de la vitalité économique et une meilleure image notamment à l'entrée de la commune fortement marquée par les friches industrielles. Le dossier majeur en la matière est d'ailleurs celui de la réhabilitation du site Wattelez, bordant la Vienne. Ce dossier a trouvé fin 2013 une issue favorable à la commune devant le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative du pays qui a validé l'arrêt du Maire pris en 2007 en imposant aux propriétaires de nettoyer le site des 80 000 m³ de caoutchouc qui y sont abandonnés. Depuis cette date, la Commune a travaillé avec les services de la préfecture à la mise en œuvre de cet arrêté. Les propriétaires travaillent aujourd'hui à la rédaction d'un calendrier de phasage de ces travaux de grande ampleur. Ce dossier sera donc un de ceux qui marqueront les mois à venir.



DECHETS :

quelques règles de bonne conduite



42 km de rues composent notre commune, soit 9,5 km² de trottoirs à nettoyer.

Le ramassage des feuilles de novembre à janvier est, entre autres, le travail saisonnier le plus conséquent des services espaces verts et voirie de la commune. Concernant le service voirie, hormis ses tâches administratives relatives à la gestion du domaine public (travaux sur le domaine public avec les divers concessionnaires (ERDF, GRDF, ORANGE.....), gestion des autorisations de voirie, programmation des travaux avec les services de Limoges Métropole, problèmes rencontrés par les riverains, en matière de stationnement, de circulation, etc), l'équipe de terrain est constituée de quatre agents qui dépendent du service aménagement. Ils sont spécialement chargés de l'entretien des chaussées et de leurs dépendances et leurs tâches sont très diverses : réparations ponctuelles, signalisation routière, scellement de mobilier urbain, nettoyage, urgences... Ils interviennent également sur les communes de Bonnac-La-Côte, Rilhac-Rancon et Limoges (subdivision Nord) dans le cadre de la mutualisation du personnel et du matériel avec Limoges Métropole. Les tâches effectuées ensemble sur ces communes sont le fauchage des accotements, le curage de fossés, la réfection des trottoirs, les enduits sur chaussée, l'élagage La propreté de la ville est également assurée par ce service : ramassage des papiers, nettoyage des déjections canines, enlèvement des détritiques ou des encombrants trop souvent laissés à l'abandon, opérations de nettoyage ponctuel en cas d'événements festifs... Malheureu-

sement, encore trop de déchets divers se retrouvent sur la voie publique. Il est fréquent de constater des dépôts sauvages, notamment aux abords des conteneurs dédiés à la collecte du verre. Ces actes d'incivilité ont des incidences en termes de coût pour la collectivité (temps passé par les agents, coût de traitement des déchets...) et donc pour les contribuables, mais aussi pour l'image de notre commune. Ces décharges sauvages posent également des problèmes de sécurité pour les agents chargés de leur ramassage (risques sanitaires, de coupure, éparpillement des ordures favorisant le développement de la vermine). Il est donc faux de penser qu'il est moins grave de déposer des déchets près des sites de collecte plutôt que de s'en débarrasser en pleine nature ! Evitons également de polluer la nature en jetant des déchets sur la voie publique (mégots,...) mais aussi des produits liquides, de quelque nature qu'ils soient, dans les grilles d'eaux pluviales situées sur le domaine public. En effet, ces grilles ne sont pas raccordées au réseau d'eaux usées mais au réseau d'eaux pluviales et tous les liquides qui y seraient déversés (huile de friture, de vidange, restes de peinture, de détergent, de pesticide, etc.) se retrouveraient directement dans la Vienne.

Participer à la propreté de notre cadre de vie, c'est l'affaire de tous, en respectant ces quelques règles de civisme et les lieux de dépôts affectés à chaque déchet .

Bornes à verre :

Avenue Aristide Briand
Rue Mendès France – salle A.DEXET
Rue Pierre Lavergne Club House
Place André Brun,
Rue Gustave Eiffel,
Avenue François Mitterrand – La Sablière
Avenue Sadi Carnot
Rue Pierre Brossolette – Cité des Acacias
Place André Brun
Allée des Pâquerettes
Avenue Jean Giraudoux

Bornes à piles :

Parking rue du Chatenet face à l'Intermarché

Box textiles :

Place André Brun
Avenue Aristide Briand
Allée des Pâquerettes

Pour les autres déchets, utilisez vos poubelles vertes (ordures ménagères) ou bleues (déchets recyclables) ou les déchèteries de Limoges Métropole pour tous les encombrants, déchets verts ou produits dangereux.

Retrouvez la carte et les horaires des déchèteries sur www.agglo.limoges.fr, onglet Déchèterie

Plus largement, c'est aussi à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation, concours qui devient obligation par temps de neige ou verglas : chaque riverain doit alors saler et déneiger devant son domicile, afin d'assurer la sécurité des piétons sur les trottoirs.

Le service de la voirie dégage les chaussées, en priorité les voies assurant la circulation des transports en commun et les grands axes de circulation. Il a aussi la charge de mettre en sécurité les abords des établissements publics. Vous pouvez aussi contribuer à rendre encore plus propre et agréable votre ville. Lorsque vous constatez une dégradation, des incidents de voirie sur le domaine public (nids de poules, etc.), des dépôts sauvages, des déchets, des épaves, des dégradations de mobiliers urbains, des panneaux de signalisation couchés ou dégradés, des tags, des affichages sauvages, des défauts de feux de signalisation ou d'éclairage public, des arbres ou des haies mal taillés ou des obstacles divers qui entravent la libre circulation des piétons, des arbres dangereux dans les bois...), n'hésitez pas à le signaler au service **aménagement au 05.55.04.34.00 à l'accueil de la Mairie, ou 05.55.04.34.13 au standard du service Aménagement.**

Végétation bordant la voie publique

Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent régulièrement élaguer et tailler les arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété qui font saillie sur le domaine public et notamment de façon à :

- ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules,
- ne pas masquer la signalisation,
- ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (électricité, éclairage public, télécommunications...).

Ces travaux de taille doivent suivre une ligne verticale matérialisée par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. A défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres ou des haies peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans effet.

RAPPEL : conformément au règlement de voirie communautaire, les plantations d'arbres, de haies et tous végétaux d'une hauteur supérieure à 2 mètres doivent être réalisées à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative de la voie communale. Celles dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être réalisées à une distance d'au moins 0,90 mètre de la limite séparative de la voie communale.

Enquête sociologique

Que deviennent vos médicaments ?

Aidez-nous à le savoir en cliquant sur

www.medicaments.oieau.fr

à partir du 1er Octobre 2014.



Enquête sur les perceptions des résidus médicamenteux dans les eaux, menée dans le cadre du projet de recherche Européen NoPILLS, par l'Université de Limoges en collaboration avec l'Office International de l'Eau

Plus d'informations sur www.medicaments.oieau.fr



Collecte des encombrants ménagers

Les encombrants ménagers sont les objets se trouvant dans les habitations des particuliers ne pouvant être collectés par le service de ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables :

- dans la limite d'un poids maximum de 80 kg par pièce,
- dans la limite d'un encombrement permettant le chargement dans un camion de collecte
- dans la limite d'un cubage de 2 m³.

CALENDRIER

Secteur 1 Juste après le gymnase jusqu'à la Sablière : mardi 7 avril, mardi 7 juillet, mardi 6 octobre.

Secteur 2 (le bourg, les lotissements vers le Châtenet et jusqu'au gymnase inclus) : mardi 14 avril, mercredi 15 juillet, mardi 13 octobre.

Inscription au secrétariat de la mairie 15 jours avant la date de la collecte, avec la liste détaillée des encombrants. Seuls les encombrants des personnes inscrites seront ramassés. Les retardataires devront se renseigner de la date à venir, et surtout ne sortiront pas leurs encombrants sur le trottoir même si un voisin s'est inscrit.



VALORISEZ VOS DECHETS VERTS

COMPOST • BROYAGE

L'agglomération vous propose

- Economique
- Fertile
- Pratique Rapide
- Facile

Avec l'agglomération Les déchets, on gère !

- Un guide gratuit de conseils sur le compostage.
- Trois modèles de composteurs de 18 € à 31 €.
- Des formations gratuites d'une demi-journée.
- Une prestation de broyage de branches à domicile.
- Mise à disposition d'un petit broyeur à la journée à 15 € à compter du 1^{er} mars 2015.

Inscriptions au 0 800 86 11 11
(Numéro vert gratuit depuis un poste fixe)





Des élèves à la cérémonie du 11 novembre 2014

En cette année du centenaire du déclenchement du premier conflit mondial, la classe de CE2 (M.Labrosse) de l'école Aristide Briand a entamé un travail, mené aux archives départementales, sur les soldats de la commune partis au front. Il était donc dans l'ordre des choses d'assister à la cérémonie du souvenir.

Quelques élèves se sont rendu aux monuments aux morts le 11 novembre. Participant activement, ils ont lu un poème d'un soldat anglais John Mac Crae, Le coquelicot. Certains d'entre eux ont ressenti de l'émotion à la lecture du poème devant les anciens combattants, ou lors du discours de Mme le Maire. Ecouter la Marseillaise, jouée en direct par les musiciens d'EOP, a été aussi un moment apprécié par les jeunes élèves. De retour en classe, ils ont raconté cette expérience aux camarades qui ne s'étaient pas déplacés.



Hand-ball

Tous les lundis, de 10h à 11h, nous allons au gymnase apprendre le hand-ball avec notre entraîneur Isham. La première fois, nous avons fait un mini tournoi pour qu'il évalue notre niveau, pour ce faire, nous avons utilisé des chasubles de différentes couleurs pour faire des équipes. Les séances

suivantes, il nous a préparé des ateliers pour améliorer nos performances en lancers, passes, dribbles, défense... Puis il nous rappelé les règles du hand-ball ainsi que les fautes possibles : marcher, reprise de dribbles, zone, pied... avant de reprendre les matchs. En fin d'année scolaire, lorsque les CM1-CM2 des trois écoles du Palais-sur-Vienne auront effectué toutes leurs séances d'entraînement, nous nous affronterons lors d'un tournoi amical.

La classe de CM2 d'Aristide Briand.



Concert avec les Jeunesses Musicales de France

Concert avec les Jeunesses Musicales de France

Depuis 70 ans, les Jeunesses Musicales de France (JMF) organisent des concerts sur l'ensemble du territoire national principalement pendant le temps scolaire. Leur objectif est de rendre le concert accessible à tous. Les JMF sont constituées de délégations locales composées de bénévoles qui sont regroupées sous la responsabilité d'une association départementale. Les niveaux départementaux sont eux-mêmes regroupés dans une délégation régionale composée également de bénévoles à part une secrétaire salariée à temps partiel qui travaille au siège à Brive. Les régions sont sous la direction de l'Union Nationale qui fonctionne avec des salariés.

C'est ainsi que la délégation du Palais a le plaisir de recevoir trois concerts par an pour les élèves des écoles élémentaires du CE au CM et un concert pour les petits de la maternelle au CP. Ces concerts sont mis à disposition des enfants pour un prix modique à la charge des parents et (ou) de la coopérative de l'école. La municipalité met la salle de fêtes à disposition gratuitement et vote chaque année une subvention. Toutes ces conditions permettent de maintenir un prix raisonnable. Le premier concert de l'année, le 16 octobre, s'intitulait « Symphonie d'altiste ». Nous avons le plaisir de vous livrer quelques réactions des enfants, recueillies par leurs maîtres, sans qui rien de tout cela ne pourrait avoir lieu. Nous ne pouvons que les remercier pour leur collaboration active.

« Jeudi 16 octobre, nous sommes allés à un concert JMF, à la salle polyvalente. L'artiste Benoît Weeger a joué de l'alto, c'est un petit violon, et c'est son copain. Le concert nous a plu, la musique était jolie et Benoît était rigolo parfois. Il est même venu dans le public pour faire jouer un enfant de son instrument et aussi, à la fin du concert pour répondre à nos questions. Benoît joue depuis qu'il a 6/7ans : ça fait longtemps car c'est difficile !! Il a même une boîte à sons que nous avons trouvé drôle... Nous avons reconnu de la musique classique, mais aussi la Marseillaise... Vivement le prochain concert ! »

Les élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école Jules Ferry

L'aviron, c'est reparti :

Après quelques mois sans activité en raison de la vidange du plan d'eau, l'ACP (Aviron Club du Palais) est reparti !

Rendez-vous à la base nautique du Palais-sur-Vienne le dimanche matin de 9h30 à 12h.

Contact : Michel TKACZUK 05 55 35 33 62, Aviron Club du Palais 05 55 35 88 52



En chantant !

La saison 2014-2015, comme tous les ans, a commencé très tôt en raison du concert pour la fête de la commune. Concert qui a eu, une nouvelle fois, un franc succès et nous nous en réjouissons.

Plusieurs concerts sont d'ores et déjà prévus. Après celui du 13 décembre en l'église du Palais avec la chorale des Balladins de Panazol au profit du don du sang ; en mars pour Réтина ; le 11 avril à 20 h 30 en l'église de Saint-Priest-Taurion avec la chorale Poly'Songs (Boisseuil).

Nous travaillons déjà à un grand projet qui va beaucoup nous occuper. Corinne Rouhaut réunit les trois chorales qu'elle dirige pour un grand concert avec accompagnement musical qui aura lieu le 6 juin 2015 à Saint-Paul-Saint-Louis à Limoges.

Ce concert sera centré sur les grandes œuvres lyriques profanes et religieuses destinées aux chœurs. Nous répétons chaque semaine et c'est avec enthousiasme que plus de cent choristes donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que ce challenge soit réussi et donne entière satisfaction à Corinne et aux spectateurs que nous souhaitons nombreux.

Le jeudi 20 octobre, nous avons rendu hommage à Claude GRENIER qui nous quitte pour des raisons de santé. Fondateur de la chorale, chef de chœur, président, il a été son grand animateur pendant de nombreuses années. Nous lui devons l'existence de notre Association et de sa vitalité avec notre chef de chœur Corinne. Merci Claude et à coup sûr à très bientôt.

Nous renouvelons notre appel pour que les Palaisiens aimant la musique et le chant se fassent connaître c'est avec un grand plaisir que nous les accueillerons. Partager ce que l'on aime le valorise et le transcende.



S.A.P. : accueil de l'équipe nationale de l'Uruguay



Les terrains de sport de la commune ont été en octobre le camp de base de l'équipe nationale U18 de l'URUGUAY. Engagée au tournoi international de la JS LAFARGE, l'équipe a remporté la compétition succédant au palmarès à l'équipe de FRANCE. Une manifestation conviviale et amicale, ponctuée par un échange de cadeaux et de fanions a permis aux dirigeants du football du PALAIS comme de l'URUGUAY de remercier la municipalité et ses services pour la mise à disposition des terrains et du gymnase.

Le club de football de la commune s'engage dans le Programme Educatif Fédéral mis en place par la Fédération pour les 2 saisons à venir. Ce programme repose sur 6 thématiques :

santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règle du jeu et arbitrage, culture foot.

Ces thématiques étaient pour une grande partie déjà réalisées dans le club sans être formalisées.

Le club vient d'actualiser la charte du joueur qui rappelle un certain nombre de règles à adopter.

Le PEF s'adresse aux joueurs, aux dirigeants et aux parents. Des fiches pédagogiques sont mises à la disposition des éducateurs et des fiches Référence sont destinées aux licencié(e)s et (ou) aux parents. La partition pour mettre en musique ce programme est caractérisée par l'acrostiche "Soyons PRÊTS": Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité.

Lors des tournois de futsal organisés par le club, une feuille de route est distribuée aux jeunes joueurs : prendre une douche après l'effort tout en veillant à économiser l'eau, prioriser le collectif en respectant ses partenaires, les adversaires et les éducateurs, tenir le rôle d'arbitre assistant. Le football amateur doit valoriser ses vertus éducatives à travers une démarche pédagogique novatrice.

Une "super" saison pour le Cyclo Club Palaisien :

Lors de la 5^{ème} assemblée générale, le Président Guy Nadeau remercie de leur présence les représentants de la Municipalité (Denis Limousin, Martial Brunie et Patrick Dobbels), le président du Comité Départemental Ufolep : Roland Martin, les partenaires présents, les bénévoles, les ami(e)s et les licencié(e)s du club ainsi que leurs épouses. Pour la 3^{ème} année consécutive, le club, fort de ses 37 licencié(e)s, remporte le Challenge Départemental Ufolep 87. 2 manifestations organisées dans l'année ont eu beaucoup de succès : La Palaisienne et les MICI (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin) - Cyclos. Un chèque de 850€ sera prochainement versé à l'AFA (Association François Aupetit). Le pot de l'amitié, suivi d'un repas (merci Jacques et Guytou) dansant animé par les Potes de scotto (merci Bruno et Marc) clôture la soirée.

Une envie de pédaler dans la joie et la bonne humeur, rejoignez le Cyclo Club Palaisien. Tél : 06.07.65.16.79, 06.32.93.10.83, 06.25.72.88.77. Site internet : cycloclubpalaisien.clubeo.com



EOP : le partage de la musique dans la bonne humeur !

L'assistance était nombreuse à la salle G. Philippe pour assister au concert de l'Ensemble Orchestral du Palais sur Vienne (E.O.P), en l'honneur de Ste Cécile, patronne des musiciens. Le succès ne se dément pas d'année en année pour ce concert particulier où E.O.P. partage la scène avec un invité. Cette année, c'était L'Harmonie Municipale de Limoges.

En présence de Mmes Briquet, maire du Palais, et Pichon, adjointe à la culture, le nouveau président d'E.O.P, fraîchement élu, M. Sylvain Bernhard a présenté, toujours avec beaucoup d'humour, les différents morceaux joués par son ensemble. Les deux chefs d'E.O.P, Daniel Raymondie et Bruno Peyraud ont alterné pour diriger un répertoire varié et rythmé. Puis ce fut au tour de l'Harmonie municipale de Limoges, dirigée par Pierre Soury et Adrien Giuge de faire retentir son répertoire.

Comme toutes les bonnes choses ont une fin, le concert se terminait par un morceau joué en commun par les deux ensembles, sous la direction de Bruno Peyraud, The Fields de J. de Haan.

Les musiciens d'E.O.P continuent donc à œuvrer pour une musique vivante et de qualité, sans se départir de leur bonne humeur. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à venir vous présenter lors des répétitions qui ont lieu tous les samedis de 18h à 20h, à l'école J. Ferry.

Pour plus d'informations sur les spectacles et le programme d'E.O.P : <http://eop87.opentalent.fr>



Rugby : entraînements dès 5 ans

Les enfants à partir de 5 ans et jusqu'à l'âge de 8 ans s'entraînent le samedi de 14h à 16h. Le tournoi Hyvernaud et Lafond s'est déroulé le dimanche 19 octobre. Les enfants ont été récompensés à la hauteur de leurs efforts devant des équipes reconnues comme Malemort qui remporte le tournoi en - de 8 ans et - de 10 ans. Les entraînements pour les - de 10 ans, - de 12 ans et - de 14 ans se déroulent soit à Limoges avec qui nous sommes en entente, soit au Palais selon le calendrier annuel.

Contact : 05 55 35 30 84, rugbyclubpalaisien@free.fr



Lutte : Les loups du Palais efficaces

La ville de NEGREPELLIS, dans la banlieue de Montauban, a accueilli une quarantaine de clubs (plus de 400 lutteurs) lors d'un tournoi national de très haut niveau. Les loups du Palais ont sorti leur épingle du jeu, avec seulement 7 représentants, le club se classe à la 9^{ème} place : 3 lutteurs ont fini premiers de leurs catégories et 3 à la 3^{ème} place. Une fierté pour les entraîneurs du club, ce premier tournoi de la saison servait de test pour jauger les progrès des lutteurs, les résultats sont excellents et de bon augure pour le reste de la saison. Résultats :

Benjamin : 33 kg : 3^{ème} GUEREIEV Sidik ; 60 kg : 1^{er} MILLEREAU Flavien

Benjamine : 50 kg: 1^{er} FLORICOURT Meliana

Minimes : 55 kg : 3^{ème} TOUMASYAN Petros ; 60 kg 1^{er} MILLEREAU Quentin

Cadet : 65 kg 7^{ème} SULTANYAN Suren

Junior : 82 Kg : 3^{ème} Ronald TEVOSSOV

Le club invite les jeunes et les moins jeunes à découvrir notre sport et offre 4 séances d'entraînements gratuites. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous présenter, aux heures d'entraînements, au gymnase Paul MARCHESSOUX du Palais.

L'école de lutte pour les 6 à 12 ans s'entraîne les mercredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h sous la houlette de notre président Pascal REY et de Jean Maxime DREVOT. Pour les plus grands (12 ans à seniors) les entraînements se déroulent les mardis et vendredi de 18h30 à 20h30 dirigés par David et Frédéric Rey. Nouveauté : cette saison le club propose aussi une école de baby lutte 4 à 6 ans le mercredi de 16h à 17h et le samedi de 10h à 11h, basée sur des jeux et la découverte de la motricité.



Les thermiques verts du Limousin : club de parapente et de delta de Limoges.

Les libéristes, sont regroupés au sein de la FFVL (fédération française de vol libre) qui compte plus de 35 000 membres. L'activité se déroule sur les sites de la région en début d'après-midi. Pour un vent tendance Sud ou Nord/Ouest, nous volons aux Monédières (Corrèze).

Contact : Jean-Baptiste FUEYO - 44 rue G. Clemenceau - 07.81.59.98.05

www.unilim.fr/lec/vollibre/

Badminton pour tous les niveaux :

La section badminton connaît un succès grandissant avec les années. Les adhérents jeunes et moins jeunes sont de plus en plus nombreux à pratiquer le badminton en compétition et représentent le club sur divers tournois de la région.

Cette section est ouverte à tous, les débutants sont les bienvenus (la compétition est une option facultative au sein de la section).

Le badminton est un sport ludique où l'on

peut prendre du plaisir rapidement. La section badminton organise également des rencontres internes au club qui permettent des moments conviviaux et sportifs.

4 créneaux d'entraînements sont à la disposition des joueurs : lundi, mercredi et jeudi soirs, et le dimanche matin.

Pour tous renseignements :

06 82 13 71 46 (Sylvie Petit)

06 77 26 06 06 (Mireille Morival)



Broderie et Patchwork : deux façons d'oublier le temps

La Boîte à Ouvrages a fait sa rentrée après une période estivale consacrée à imaginer de nouvelles réalisations et préparer la reprise de ses activités nombreuses et variées.

Sa présence à l'exposition annuelle pendant la fête de septembre fut très remarquée. Le tirage de la tombola, dotée de deux gros lots, clôtura l'exposition. Mme LASPERAS du Palais et Mme QUINON de Limoges ont gagné respectivement «La Maison Lombarde» (broderie à points comptés) et «Les Parapluies du Palais» (panneau mural en patchwork).

Parmi les diverses activités de la Boîte à Ouvrages, citons :

• **sa participation aux ateliers péri-scolaires** dans les trois écoles primaires du Palais, avec initiation à la broderie à points comptés pour les enfants, garçons et/ou filles. **la confection**

de ronds de serviettes brodés de motifs variés pour l'accueil de jour «l'Hippocampe» à Feytiat.

• la **réalisation de multiples ouvrages** tant individuels que collectifs

• **de nombreux projets** pour la saison 2014/2015 : journée de l'amitié sous l'égide de France Patchwork, journée de l'amitié de la Boîte à Ouvrages en juin prochain, etc ...

Les ateliers de la Boîte à Ouvrages se déroulent tous les vendredis après-midi, salle Simone Signoret, de 14h00 à 17h30

Contact : 06 87 18 30 39

Gym Bonne Forme :

Les cours ont repris le lundi de 14h15 à 15h15 et le mercredi matin de 10h30 à 11h30, salle Gérard Philipe. Les effectifs sont sensiblement identiques à ceux de l'année dernière. Lors de notre Assemblée Générale en présence de Monsieur Limousin représentant madame le Maire, de nombreux adhérents se sont retrouvés pour partager un moment de détente dans une ambiance conviviale. A cette occasion, le club a fêté son 10^{ème} anniversaire et a évoqué les sorties réalisées pendant la saison écoulée : visite de l'Opéra-Théâtre en mars et escapade corrézienne à Aubazine et Varetz (jardins de Colette) en mai. Des projets pour cette nouvelle saison ont été proposés : visite d'un musée et sortie dans l'Indre ou la Corrèze.

Si vous souhaitez nous rejoindre : 05 55 04 14 81 ou 05 55 39 18 98 ou 05 55 35 82 72.



Baby hand à la section hand-ball

Pour la première année, la section handball de l'Amicale Laïque ouvre une catégorie baby hand.

Les séances d'une heure ont lieu le samedi matin, de 11h à 12h au gymnase de Maison Rouge, une fois tous les 15 jours.

Ce sont actuellement 18 enfants (garçons et filles) âgés de 4 à 5 ans qui viennent découvrir les joies de l'initiation au handball par le jeu. C'est un rendez-vous ludique qui permet de développer motricité et esprit d'équipe tout en s'amusant.

Pour tous renseignements :

Nicolas OXOBY 06 83 24 55 26



La journée du Bouéradour

Comme tous les ans depuis 28 ans, le dernier week-end d'août, l'amicale des Bouéradours organise "la journée des Bouéradours", il s'agit pour les habitants du Bournazeau, du Puy neige et des coteaux (Est du Palais sur Vienne) de se rencontrer autour d'un repas pour mieux faire connaissance entre voisins, ce week-end est toujours un moment de plaisir, de débat, de souvenirs...

Ainsi, dès le vendredi "les bosseurs" se retrouvent sur le terrain des Gravieres (stade de rugby) où la municipalité a mis à la disposition de l'association, deux chapiteaux avec tables et chaises, sonorisation pouvant accueillir une centaine de personnes. Tout doit être en place pour le lendemain tables et bancs installés, cuisine opérationnelle, soupe à l'oignon mise en route...car entre l'apéro avec ventrèche et saucisse, la salade aux gésiers, les tranches de gigots de mouton (baronnet du Limousin) les haricots à la couenne et la soupe à l'oignons, le travail ne manque pas, il y a 140 repas à servir le lendemain !

Cette année une surprise attendait les participants : après le repas de midi et la traditionnelle partie de boules, notre ami Roger de Chaptelat (accordéoniste dans les trains à vapeur, que nous avons rencontré lors d'une sortie à Pompadour en Septembre 2013) est venu gracieusement animer la soirée. Ce fut un franc succès, tous les participants furent vite conquis par sa gentillesse, son entrain, sa connaissance illimitée des airs et des chansons. C'est tard dans la nuit ou tôt le matin que chacun se sépara en souhaitant se retrouver l'an prochain.



Judo / jiu-jitsu

Toujours épaulé par une équipe dynamique, P. Charlot, le président et les professeurs Nicolas et Thomas, ont accueilli anciens et nouveaux au dojo pour la reprise de la saison sportive de judo (âge minimum 4 ans - deuxième année de maternelle).

Les horaires des cours sont les suivants :

- les petits (4-6 ans) le lundi de 17h15 à 18h15.
- les moyens (6-9 ans) le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 17h30 à 18h30.
- les grands (9 ans et +) le lundi de 19 h15 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 20h00.

Le club a mis en place plusieurs actions pour faire vivre le judo de différentes manières :

Les entraînements communs

Nicolas et Thomas Charlot, professeurs du club, ont mis en place depuis plusieurs saisons des entraînements communs pour les benjamins et les minimes. Débutés avec le club de Rilhac Rancon, ces entraînements intègrent désormais les judokas du club de Couzeix et d'Eyjaux. Le premier cours en commun a eu lieu au dojo de Rilhac. Puis, tout au long de l'année, chaque club se déplacera une fois par mois chez le voisin. Le bénéfice de se mesurer à d'autres adversaires que les partenaires habituels devrait se percevoir dans la progression et les résultats des apprentis judokas. La bonne humeur étant une valeur commune à ces clubs... il y aura certainement une bonne ambiance !

Les interventions dans les écoles sont encore reconduites pour l'année 2014-2015

Avec le partenariat de l'USEP, la section judo effectue des initiations sur une durée de six semaines environ, encadrés par Nicolas CHARLOT, dans les trois écoles du Palais. En fin d'année scolaire, les écoliers (CE1-CE2) se rencontrent dans le cadre d'une compétition amicale.

Le tournoi

Comme tous les ans, le club organisera son tournoi par équipes poussins/benjamins. C'est toujours une date importante et appréciée par les autres clubs de judo. Traditionnellement le tournoi est fixé au début du printemps, cette année il aura lieu le 29 mars 2015.

Quoi de neuf au Jiu-jitsu / self-defense :

C'est une déception pour tous les bénévoles du club, mais lors de cette rentrée, les inscriptions en jiu-jitsu n'ont pas été assez nombreuses pour maintenir le cours. Celui-ci n'est pas supprimé, mais il est simplement suspendu, dans l'attente de nouvelles adhésions : alors, n'hésitez pas à vous inscrire à ce sport complet qui permet aussi de se maintenir en forme. Pratiqués dans un esprit de bonne humeur et de détente et ouverts aux femmes, aux hommes et aux adolescents, les cours ont lieu une fois par semaine, le jeudi en soirée au dojo. Si vous voulez venir essayer, un simple survêtement suffit. Des tenues peuvent être mis à votre disposition. On n'attend plus que vous !

Premières compétitions et déjà des podiums !!

Les cours conduisent, pour ceux qui le souhaitent, à la pratique en compétition. Le club s'est déjà distingué mi-octobre avec l'entrée en piste sur les tatamis des minimes et benjamins lors du Tournoi régional de la Corrèze à Brive. Dans la catégorie minimes, Zoé Labrosse termine 5^e, pas loin du podium. Ce sont les benjamins qui se sont illustrés : chez les filles, Lilou Cassat et Manon Penetier se classent 3^e dans leur catégorie de poids respective. Florian Beby-Thomas obtient une 5^e place. La performance est à mettre au crédit d'Antoine Pouget qui remporte sa catégorie dans ce tournoi régional relevé.

Preuve que le travail, même dans la bonne humeur est récompensé !

Le club souhaite une belle saison sportive à tous ces jeunes judokas !

Renseignements au 06 82 08 55 96, site internet : www.judolepalais.clubeo.com



LA FNACA AU TYROL

Du 12 au 19 juin 2014, le Comité FNACA du Palais a organisé avec ses amis, une escapade au Tyrol, au cours de laquelle nous avons pu apprécier la beauté de cette splendide région d'Autriche. De Feldkich à Innsbruck, superbe capitale régionale; de Kitzbuhel, haut lieu du ski, à Rattenberg et ses célèbres cristalleries ; de Schwaz et son imposante église gothique à Gerlos et ses merveilleuses chutes de Krimml ; sans oublier Söll, adorable petite ville où nous avons séjourné le plus souvent... Partout ce n'était que beauté des édifices et des habitations et quiétude de cette région de haute montagne. Nous n'oublions pas les ballades en calèche avec dégustation de schnaps, la soirée folklorique Tyrolienne, le "monde du cristal" Swaroski, les trajets romantiques en trains à vapeur à crémaillère et en bateau et les visites et dégustations dans les fermes... Et enfin le retour en Limousin avec regret par le lac de Constance et les célèbres chutes du Rhin à Schaffouse.

Un grand merci pour ce magnifique séjour... en attendant une autre destination... plus tard.



L'amicale des Combeaux :

Pour clôturer l'année 2014, L'Amicale des Combeaux a organisé un repas gourmet au "VIRAGE", accueillie par M. et Mme BECHADE dans une ambiance conviviale, nous passons un agréable moment tous ensemble.

Nous espérons pour la survie de cette amicale que les nouveaux résidents nous rejoignent.

Bonne année à tous.

Le Puy

Du latin : podium, il signifie colline, hauteur, sommet plus ou moins arrondi. Ce mot est employé généralement avec un déterminant ou un adjectif.

Pour notre commune, nous avons
- **Puy Martin** : domaine de la famille Martin, autrefois propriétaire du château de la Bastide ;

- **Puy Moulinier, le puy du moulin**, portait déjà ce nom lors de l'établissement de la digue en 1357 ;

- **Puy Neige** : Bordariam de Puzneu en 1428, en ancien occitan neu = neige. Nous n'avons pas le pourquoi de cette appellation. Il y a en Corrèze 303 lieux-dits commençant par Puy, 123 en Creuse et 215 en Haute-Vienne.

Une autre forme de Puy qui intéresse Le Palais est Poueix, le Poyet en 1302 avec le suffixe limousin « eix ». On trouve le Poueix aussi dans la commune de Saint-Martin-le-Vieux (Le Poyt en 1620) et aussi dans la commune de Bussière-Badil en Dordogne. Ce sont les trois seuls Poueix en France. Une autre variante de Puy est Pé. Lors de l'établissement du cadastre, en 1821, pour une parcelle située route des Bardys, le géomètre demande à une personne l'appellation de cette parcelle, il lui est répondu : « Lou pé dou chi » que l'agent du cadastre traduit par : « Le pied du chien », indication portée sur l'état de section du cadastre du Palais, parcelle n°204 de la zone B qui se trouve être une châtaigneraie. Le nom exact de cette parcelle est « Le pé dou chi » le puy de la roche, chi étant issu d'un vieux mot gaulois signifiant « pierre ». Effectivement, au sommet de la parcelle se trouve un rocher.

Selon les régions, le Puy prend diverses formes :

- Pé - Notre Dame du Pé, (Sarthe)- Notre-Dame du Puy en 1410

- Pech - Pechaudier (Tarn) Podio Aude-rio en 1277

- Pei -Peipin (Basses Alpes) de Podio pini en 1167

- Pel - Pelleautier (Hautes-Alpes) de Monte Lauterio vers 1080

- Pen - Pennautier (Aude)- Podium atérium en 1126

- Peu - Peu yard (Gers)

- Peuch - Peuch (Le) – Nombreux hameaux en Auvergne et Limousin

- Pey - Peynier (Bouches du Rhône) Puio Neronien 1008

- Pi - Pimorin-Pymorin en 1363

- Pié - Piégon (Drôme) de Podio Gigone en 1178

- Pieux - Les Pieux (Mance)

- Pio - Piolenc (Vaucluse) Poioioleno en 447

- Pioch - Pioch, commune d'Angles (Tarn)

- Poggio - Poggio-Marinacio en Corse

- Poët - Le Poët, Alpes maritimes de poyeto en 1280

- Poe - Po ey-de-Lescar (Basses Pyrénées) Poey en 1323

- Pot - Poggiolo- Mezzanine (Corse)

- Poil - Poil (Le) (Basses Alpes) in Poio en 1056

- Pouch - Poucharramet (Haute Garonne – Ramet diminutif du latin Ramus = branches

- Poudis - Poudis (Tarn)

- Pouey - Poueyferré (Hautes Pyrénées)

- Pougé - Pougé (Creuse) Montée, chemin de hauteur

- Pouget - Pouget (Le) (Hérault). Poetum en 804. Diminutif du précédent

- Pouig - Pouigrenier- Pouig et Renier, nom de personne

- Poujol - Poujol-sur Orb (Hérault) diminutif de Puy- Podiolium en 1060

- Poujols (Hérault) - Poiols vers 1100

- Pout - Pout (Le) (Gironde)

- Poy - Poy - Draguin (Gers)

- Pouyet - Pouyet, commune de Bassillac (Dordogne), diminutif du précédent

- Poy - Poyartin (Landes)

- Poyet - Diminutif du précédent

- Poyols - Poyols (Drôme)

- Puch - Puch (Le) (Gironde) de Podio, 1281

- Pué - Puéchabon (Hérault) de Podio en 1088

- Puech - Puech (Le) (Hérault) Pauchia-cum, 804-806

- Pug - Pugnier (Aude) de Pojanerio-1271

- Puget - Puget (Vaucluse) diminutif du précédent

- Pui - Puihardy (Deux Sèvres) Puyardy en 1471

- Puich - Puichérie (Aude) Puigerig en 1063

- Puig - Puig-del-Mas, commune de Banyuls-sur-mer (Pyrénées-orientales)

- Puil - Puilacher (Hérault) Podium ad Alaires en 804

- Puis - Puissance (Hérault) – Podium de Salicano, 1114

- Puix-Puix (le) (Territoire de Belfort)

- Puj-Pujaut (Gard) de Podio Albo en 1143

- Pujo - Pujo (Hautes Pyrénées)

- Pujols - Pujols (Gironde) Pujous en 1274

- Puye- Puye (La) (Vienne) Podia en 1106

- Puyol -Puyol-Cazalès (Landes)

- Puyou - Puyou (Basses-Pyrénées)

- Pouzat - Pouzat (Le) - (Ardèche)

BOURLION Gérard, 74 ans, le 18 novembre 2014 à PONTOISE

BRACHET André, 96 ans, le 19 novembre 2014 à PANAZOL

FORTE Vincent, Pierre, Marie, 63 ans, le 22 novembre 2014 à LIMOGES

RENARD Eliam, Ilhan, 14 jours, le 25 novembre 2014 à LIMOGES

BULTEAU veuve LAGNEAU Elièna, Marie-Louise, Eugénie, 89 ans, le 28 novembre au PALAIS SUR VIENNE

BURBAUD Marcel, 80 ans, le 1er décembre 2014 à LIMOGES

BARRIERE Alain, Robert, 64 ans, le 06 décembre 2014 à LIMOGES

MALLON René, Marcel, 86 ans, le 15 décembre 2014 à LIMOGES

WEBER Jean François, 71 ans, le 18 décembre 2014 à Limoges

DURAND veuve BLONDET Germaine, 89 ans, le 23 décembre 2014 à Limoges

ROCHARD veuve GOURINCHAS Josiane, Louissette, Francine, 77 ans, le 24 décembre 2014 à Limoges

GUITARD épouse VIGNERIE Micheline, Josette, 75 ans, le 24 décembre 2014 à Limoges

FORTINON Jean, Paul, 89 ans, le 31 décembre 2014 à Limoges

MOREL Elie, 81 ans, le 14 janvier 2015 à Limoges

DUGENET Claude, Daniel, Paul, 89 ans, le 17 janvier 2015 à Limoges

KIHAL Dalila, 44 ans, le 20 janvier 2015 à Le Palais sur Vienne

BONNET veuve HERBECK Marie, Louise, 101 ans, le 20 janvier 2015 à Limoges

JEUX veuve BORDES Ginette, Solange, 83 ans, le 24 janvier 2015 à Limoges

POUR LES TOUTOUS ET LES MINETS

De Bons poils, le salon de toilettage, 31 avenue Jean Jaurès remplace "Le palais des chiens". Désormais, Nathalie Nivard accueille vos animaux de compagnie et propose des produits adaptés.

Heures d'ouverture : lundi de 14h à 18h, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Tél : 06 76 87 61 98

L'OFFRE DE LOGEMENTS S'ETOFFE

Entre chantiers...

Dans le bourg, l'ODHAC construit 8 logements rue Pasteur, en prolongement des locaux lui appartenant déjà. La sécurité du chantier a nécessité la mise en place d'une circulation alternée pendant plusieurs mois. L'installation de la grue nécessaire à la construction du bâtiment a imposé la fermeture totale de la chaussée pendant une nuit. Ces 8 logements seront mis en location par l'Office Public de l'Habitat 87 (ODHAC).

... et projets.

L'ODHAC, propriétaire de la Cité du Parc, avenue Aristide Briand, va édifier 5 pavillons locatifs aux abords immédiats des bâtiments existants. Ces 13 logements au total permettront à la commune de tendre encore un peu plus vers l'objectif obligatoire de 20% de logements sociaux imposé. Par ailleurs, le projet de constructions de logements porté par Limoges Habitat sur les terrains communaux sis rue Auguste Renoir est abandonné car sa viabilité économique n'a pas été démontrée. La commune recherche d'autres sites susceptibles d'accueillir des logements innovants en matière environnementale.



L'ADIL 87 VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE GRATUITEMENT EN MATIÈRE DE LOGEMENT

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les conseils juridiques :

- relations propriétaires-locataires : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...
- copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- relations de voisinage : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

www.adil87.org

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération 87000 Limoges Tél. : 05 55 10 89 89

REVIVEZ NOTRE FETE LOCALE LE CRU 2014 !



Cette année encore, la fête locale n'a pas démerité, forte de son succès, les diverses animations ont enchanté le large public venu profiter de ce week-end festif. Avec en nouveauté, le canicross qui a vu une quarantaine de participants venus courir avec leur animal, et des parties de Mondial Billes en nocturne. Les traditionnelles animations, courses pédestre, chorale, compagnie de danse et les incontournables manèges ont animé les rues du Palais. Sans oublier le traditionnel feu d'artifice du samedi soir qui comme toujours a remporté un vif succès pour le plaisir des yeux des petits et des grands !

Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2015.

Photos :

Les danses tahitiennes de la compagnie HEIVA

Mondial billes

La chorale à l'église du Palais

Canicross : plus de 40 personnes ont participé à la course pédestre

En fond, le feu d'artifice.